



CHANTEPERIER

Présentation : ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire et péréquaire, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation : les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité : les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin : consulter le guide « *retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945* » [en ligne sur <https://archives.isere.fr/>].

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton (depuis 2015) : Matheysine-Trièves

La commune de Chantepérier a été créée par le regroupement de Chantelouve et du Périer au 1er janvier 2019.

Se reporter à la fiche de Chantelouve et à celle du Périer.

Historique de la conservation des archives de la commune

/

Archives de la commune conservées en mairie

1 - Classées : non

2 - Documents principaux :

Délibérations.

depuis 2019

Etat civil.

depuis 2019